

Il ne faudra pas s'attendre, de la part du gouvernement, à une « communication gouvernementale plus intense et plus régulière » sur l'enquête mixte police-gendarmerie ouverte à la suite de l'assassinat du journaliste Martinez Zogo. C'est ce qu'il faut retenir d'un communiqué signé hier par le ministre de la Communication, René Emmanuel Sadi. « Le ministre de la Communication tient à rappeler que depuis la disparition de M. Martinez Zogo cinq interventions publiques par voie de communiqués de presse ont été faites par la présidence de la République et le gouvernement pour condamner ce crime odieux assurant les uns et les autres que les procédures en cours permettront d'établir l'identité et les responsabilités de toute personne impliquée dans cet assassinat (...) », écrit le porte-parole du gouvernement.

Cette sortie arrive alors que les Camerounais dans leur grande majorité demandent à en savoir plus sur l'évolution de l'enquête et surtout s'inquiètent du temps qu'elle prend et des différentes rumeurs contradictoires qui circulent. Ces inquiétudes, d'après le ministre de la Communication, insinuent « comme une volonté délibérée de rétention de l'information » Pour René Emmanuel Sadi, les communications sur les enquêtes en cours sont encadrées par des dispositions de la loi et seuls les officiers de police judiciaire, après visa du procureur de la République peuvent en faire.

En effet, depuis l'assassinat du journaliste, aucun élément de l'enquête en dehors d'un

communiqué du secrétaire général à la présidence de la République qui annonçait des arrestations n'a été communiqué.

Le Jour